



Lettre d'information municipale

N°92

Avril 2025

	❖ A vos agendas	page 1
SOMMAIRE	❖ Inscription Fête des mères	page 2
	❖ Inscription Fête du Porc errois	page 3
	❖ Informations diverses	page 4

A vos agendas...

21 avril	Chasse aux œufs, RDV à 11h à la salle des fêtes
27 avril	Journée des Déportés 10h30, RDV au stade.
8 mai	Commémoration du 8 mai 45, RDV dans la cour de la maire à 9h45.
18 juin	Appel du 18 juin RDV 18h au Monument aux Morts
21 juin	Fête de fin d'année de l'école Suzanne Lanoy
5 juillet	Festivité du porc errois, 19h à la salle des fêtes
14 juillet	Fête nationale, défilé à 11h et feux d'artifices à 23h.

Informations



INSCRIPTION – FÊTES DES MÈRES

Le cadeau de fête des Mères sera offert aux mamans de Erre qui le demanderont.

Seules les mamans inscrites sont invitées à le retirer à la salle des mariages :

- le vendredi 23 mai de 13h30 à 16h.
- le samedi 24 mai de 9 h à 11h30.

Il suffit de remplir le bon d'inscription ci-dessous et de le déposer en mairie impérativement avant le 17 mai 2025.

Pour une bonne organisation, les inscriptions déposées après la date limite et les inscriptions par téléphone ne seront pas prises en compte. Aucun cadeau ne sera remis sans inscription préalable et en dehors des dates et heures ci-dessus.



CADEAU FÊTE DES MÈRES 2025
A déposer en mairie **avant le 17 mai** dernier délai.

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Nombre d'enfants :

Souhaite recevoir le cadeau de fête des Mères.

Signature

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Erre a le plaisir de vous convier à la traditionnelle fête du

« PORC ERROIS ! »

Samedi 05 juillet 2025 ~ Ouverture des portes à 19 h

Salle des fêtes de Erre



**Grande
Tombola**

**Nombreux
lots !**

Les places étant limitées, ce repas dansant est réservé en priorité aux Errois, Erroises et leur proche famille. Les personnes extérieures pourront participer en fonction des places restantes.



Porc errois 2025 ~ bulletin d'inscription

Bulletin à remettre en mairie uniquement lors des permanences (**lundi 2 juin et mardi 3 juin et jeudi 5 juin de 14h à 17h et mercredi 4 juin de 10h à 12h**) accompagné du règlement (espèces ou chèque libellé à l'ordre du Comité des fêtes) – **réservation jusqu'au jeudi 5 juin 2025.**

Nom et prénom *

Adresse *

Téléphone * / Mail

* : mentions obligatoires

	Nombre	Montant	Total
Adultes		× 17 €	=
Enfants (moins de 12 ans)		× 10 €	=

Total général : €

Mode de règlement : Espèces

Chèque (à l'ordre du Comité des fêtes)

Informations diverses

Équipez vous, votre vélo, et votre trottinette :



Les risques en cas de non-respect des règles entraînent des amendes allant de 35 à 1 500€.

